

L'influence de la tradition et de la révolution sur les armées de l'époque napoléonienne

Autor(en): **Kukiel, Martin**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Allgemeine schweizerische Militärzeitung = Journal militaire suisse = Gazzetta militare svizzera**

Band (Jahr): **85=105 (1939)**

Heft 12

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-16222>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'influence de la tradition et de la révolution sur les armées de l'époque napoléonienne

Par *Marian Kukiel*, général de brigade e. r.,
Directeur du Musée Czartoryski, Krakow.

L'étude de l'influence de la tradition et de la révolution dans les armées de l'époque napoléonienne nous a été proposée par le Comité Organisateur du Congrès. En entreprenant de présenter ici à mes illustres confrères un rapport sur ce sujet, je me suis rendu compte de son étendue. Il paraît impossible d'embrasser dans un bref exposé toutes les questions qui s'imposent, impossible d'énumérer tous les phénomènes des plus intéressants non seulement pour l'histoire militaire proprement dite, mais pour l'histoire des peuples. Ce que je vais vous soumettre, ce ne sera qu'une esquisse rapide du sujet dans son ensemble, illustrée par un seul exemple, celui de l'armée polonaise, exemple, qui ne me paraît pas dépourvu d'intérêt: il s'agit d'une armée où les traditions médiévales n'étaient pas encore éteintes quand elle adopta franchement toutes les institutions militaires françaises, qu'elle assimila et dont elle fit son bien national.

Quand il est question de la tradition militaire dans les armées européennes du début du siècle passé, on est tenté de la confondre avec le type prussien, fédéricien, prédominant dans les armées de l'Ancien Régime. C'est à ce type que *Hans Delbrück* dans son œuvre magistrale avait réduit les phénomènes militaires caractérisant ces armées. Ce type est personifié dans le Grand Frédéric, incarné dans l'armée prussienne du XVIII^e siècle, armée-geôle («Strafanstalt») selon Scharnhorst¹). Elle fût en effet le modèle prédominant pour la plupart des armées européennes. Rappelons ses traits caractéristiques: armée de métier, permanente, plus ou moins cosmopolite; raccolage d'étrangers et de l'écume de la population, recrutement de cantonistes restreint aux plus basses couches du peuple («die gemeinen Leute, die Vagabunden»), service à vie, condition humiliante du soldat; un corps d'officiers d'origine surtout nobiliaire, séparé par un abîme des hommes de troupe; son moral consiste dans son «point d'honneur». Pour les soldats une discipline cruelle, dressage mécanique comme instruction. Ordre rigide et serré, linéaire, campements, ravitaillement par distributions de vivres tirés de magasins, méthode et routine (voire ce qu'en dit *von der Goltz*), manque de réserves; donc conduite de la guerre plutôt lente et

1) Cf. Clausewitz, *Nachrichten über Preussen*, la monographie de Scharnhorst par Lehmann, le chapitre sur la réforme militaire dans le livre de Cavaignac.

prudente, tendance à substituer des manœuvres savantes à la bataille; le principe de conservation a le pas sur le principe de destruction.

Certes, tous ces traits ne se retrouvent pas partout. *Delbrück* lui même a constaté que l'armée française de l'Ancien Régime a eu ses traits particuliers: point de cantonistes, engagements plutôt volontaires, condition du soldat moins humiliante, discipline moins rigide, peines corporelles, inspirées du modèle prussien, abhorrées et bientôt abolies. Il faut y ajouter certains éléments d'un art de guerre nouveau: système divisionnaire, piquets de tirailleurs, emploi de colonnes, concentrations d'artillerie: autant de germes d'un grand avenir. A l'apologie brillante de l'armée royale par *J. Colin* et récemment par le général *Weygand* il faut opposer cependant le tableau moins édifiant de *J. Morvan* et *J. Revol*. Outre l'armée française, il y en a d'autres, qui tout en subissant l'influence prussienne, gardaient un caractère différent: notons par exemple l'homogénéité relative et l'espèce de sauvagerie chez les Russes; chez les Autrichiens, il faut constater des tendances plus «éclairées» et plus humaines, qui, sans prévaloir dans l'armée, en déterminent cependant l'aspect différent de celui de l'armée prussienne, sans parler de l'armée russe. Voir l'excellent livre du général comte *J. Kinsky: Elementar-begriffe von Dienstsachen* (Wien 1785), traduit immédiatement en polonais par le général d'artillerie *F. A. Brühl*. Quant à l'armée polonaise, cas particulier, il faudra y revenir.

Les armées françaises de la Révolution opposent à celles de l'Ancien Régime les phénomènes bien connus: l'armée est nationale, complétée par des masses de volontaires, puis par une réquisition irrégulière de gardes nationaux, puis par la «levée en masse», prélude du service général et obligatoire, enfin par la conscription. Ses effectifs dépassent tout ce qu'on avait vu jusque là, et sa faculté de rénovation, malgré le nombre immense de réfractaires, correspond à une usure démesurée. Les cadres sont pour la plupart improvisés, les officiers sortis des rangs, les soldats peu exercés, ils se forment en combattant. Un patriotisme farouche est commun aux officiers et à la troupe. L'honneur militaire et l'esprit de corps ne sont plus le privilège des officiers. La discipline, ruinée d'abord, renaît sur des bases nouvelles; elle fait appel au bon vouloir, au patriotisme, à l'honneur du soldat. L'instruction fait appel à son intelligence. Les troupes font des marches énormes, elles se dispersent en cantonnements, elles vivent sur le pays sans se débander, la désertion réduit parfois les effectifs sans les anéantir. L'armée est organisée en divisions et corps d'armée; elle marche et manœuvre, articulée en largeur et profondeur. L'emploi des tirailleurs et des colonnes

d'attaque se généralise au détriment de la tactique réglementaire qui reste celle de l'ordre « mince » (linéaire). Les services fonctionnent mal, la misère éprouve souvent les troupes en les décimant, la cohésion n'est assurée que par le moral, le côté matériel étant trop souvent négligé. Ces traits sont communs aux armées de la République et de l'Empire; dans les dernières, il y a plus d'ordre, plus de discipline, des cadres plus expérimentés, des soldats (jusqu'en 1807) mieux instruits; le patriotisme s'y confond avec le culte de l'Empereur²).

Certes il y a des contrastes frappants entre l'armée française de l'Ancien Régime et celle de la Révolution et de l'Empire. Il faut cependant — et le général *Weygand* a bien raison d'y insister — tenir compte de ce fait indéniable, que l'une et l'autre étaient l'armée française; que l'armée royale, toute désarmée qu'elle fût par la Révolution et les tentatives contre-révolutionnaires, servit tout de même de cadre pour l'armée nouvelle, et que l'amalgame n'assimilait pas simplement les bataillons blancs à la masse des bataillons bleus; c'était aussi l'esprit militaire et la tradition glorieuse de la vieille armée qui allaient se communiquer aux jeunes soldats de la Révolution. On sait par l'excellent livre de *Colin* comment se fit l'éducation militaire de Napoléon, ce qu'il devait aux enseignements de ses maîtres et de ses chefs, comme le général *Du Teil*, aux théoriciens comme *Guibert*, à l'étude des campagnes des grands capitaines des armées royales; c'est l'ancienne armée qui l'avait formé et on pourrait, mutatis mutandis, en dire autant de *Berthier*, de *Carnot*, de *Davout*, de *Macdonald* et de tant d'autres. L'armée nouvelle héritait de tout le bagage intellectuel de l'armée ancienne, elle en maintenait en somme les préceptes et les règlements. A mesure que les passions politiques s'évanouissaient, les troupes du Nouveau Régime se plaisaient de plus en plus à invoquer les souvenirs de celles de l'Ancien.

Elles en recueillirent un héritage précieux. Elles revirent aussi certains phénomènes typiques pour l'Ancien Régime, des revenants d'un passé qu'on croyait mort à jamais. On voit à l'époque de l'Empire les riches exempts du service militaire, car ils ont le droit de s'acheter un remplaçant; le service redevient un privilège des pauvres. On revoit des recrues réfractaires conduites en fers à leurs régiments, des criminels grâciés pour être enrégimentés, des régiments français composés de Belges, Italiens, Polonais, Allemands, Hollandais, Croates, Illyriens etc., des prisonniers de guerre enrôlés sans trop de scrupules; l'armée nationale redevient un peu internationale, l'Empire ayant dépassé

2) Cf. Delbrück, Cantal, Morvan, Révol, etc.

les frontières nationales et même les frontières naturelles, et l'Empereur se trouvant de plus en plus obligé de faire flèche de tout bois. Quand on lit les livres du prof. *Maag* sur les troupes suisses de Napoléon, on y voit bien la difficulté croissante avec laquelle on les recrutait; avant la grande guerre de 1812 on eut recours aux tribunaux: pour de légers délits on pouvait alors être condamné à la gloire et à la grandeur militaire. Car ces soldats suisses de 1812 se sont comportés avec une bravoure et une constance héroïques. Faut-il invoquer le souvenir glorieux des régiments suisses d'Oudinot, de leur retraite à travers Polotsk embrasé ou de leur lutte finale et mortelle sur les bords de la Bérésina à côté des débris de l'armée polonaise de Poniatowski?

Napoléon, qui avait mis de l'ordre dans l'Etat français bouleversé et transformé par la Révolution, pour imposer ensuite le régime nouveau à une grande partie de l'Europe, accomplit la même œuvre dans le domaine militaire. Aux Italiens, Polonais, Allemands de Westphalie ou du Grand Duché de Berg, il fit adopter les institutions militaires françaises: lois, règlements, tactique. D'autres alliés: les Suisses, les Hollandais, la plupart des Allemands, les Espagnols mêmes transformèrent leurs institutions militaires et leur art de la guerre sous l'influence française et les adversaires suivirent la même voie. Dès 1801 l'archiduc Charles s'efforce de faire régénérer l'armée autrichienne sous l'influence de la nouvelle armée française et ses idées élevées sur l'éducation du soldat n'ont pas encore perdu leur valeur. Il réussit à abolir le service perpétuel, à réduire les punitions corporelles³⁾. Puis, en 1808, c'est le tour des Prussiens: une vraie révolution accomplie par *Scharnhorst* qui était naguère champion convaincu du système fédéricien: l'armée devient nationale, la condition du soldat honorable; les peines corporelles sont abolies. L'organisation des armées s'inspire de l'exemple français, en le surpassant: en Autriche les institutions de la réserve et de la Landwehr sont supérieures à celle de la garde nationale; quant aux Krümpers prussiens, ils annoncent la grande réforme de 1814, établissant le service militaire général et obligatoire. Même phénomène quant à la tactique: les règlements autrichiens (1807), prussiens (1812), russes (1812), tout en s'inspirant de la tactique française, sont supérieurs au règlement français (1791) qui tout suranné qu'il était (il ne se préoccupait ni de l'emploi des tirailleurs ni de celui des colonnes d'attaque) survécut cependant à l'Empire. La tradition — esprit de corps et de caste chez les officiers, discipline sévère, rigidité dans le service, restes de routine dans les manœuvres — persiste dans la plupart des

3) Cf. Angeli, Horsetzky, Criste.

armées, transformées d'ailleurs dans le sens français: accroissement des armées, leur caractère national, le service plus ou moins généralisé, le facteur moral régénéré, la conduite de plus en plus vigoureuse et hardie, la mobilité augmentée, l'emploi au moins subsidiaire de tirailleurs et de colonnes. L'armée anglaise seule représente la tradition inébranlée par le souffle de la Révolution⁴).

* * *

Il est temps de passer à ce cas particulier que présente l'armée polonaise. A l'époque de la révolution française c'est une armée de métier et permanente, recrutée au moyen d'un enrôlement volontaire, comme en France, complétée d'ailleurs par des levées de recrues «cantonistes», en nombre restreint et pour une durée de service relativement courte. Dans la cavalerie on trouve encore des restes de l'organisation médiévale: il y a encore l'enrôlement par lances, avec des cavaliers maîtres et des cavaliers valets. Les lois militaires, l'organisation, les règlements sont en général très rapprochés des prussiens. L'art militaire polonais cherche à suivre les préceptes du Grand Frédéric. En somme, une armée d'Ancien Régime comme les autres, se rapprochant par certains traits des armées voisines, par sa composition plutôt de l'armée royale de France. Car — il faut bien le constater — non seulement l'enrôlement est en somme volontaire, comme en France, mais le corps d'officiers est formé à la française. L'Académie Royale Militaire ou le Corps de Cadets de Varsovie, n'admet que des jeunes nobles, mais ils en sortent pénétrés des «lumières» du siècle «éclairé», des idées de liberté et de fraternité. Les écoles de l'artillerie et du génie ont un niveau très élevé et elles admettent des fils de bourgeois; il y en a beaucoup dans les «armes savantes» et le corps d'officiers de ces armes acquiert une influence croissante sur le reste de l'armée; c'est de ce corps surtout que sortiront les organisateurs de l'insurrection de *Kosciuszko*.

La condition du soldat est dure et il est encore soumis à une discipline cruelle. Il y a cependant d'autres liens que la peur qui le rattachent aux drapeaux. L'abîme séparant dans les armées

4) Quant à la réception au moins partielle des institutions militaires et de l'art de guerre de la Révolution par les différentes armées du continent européen, elle n'est pas suffisamment étudiée. Nous sommes (grâce aux publications du Grand Etat Major Général allemand d'avant-guerre) parfaitement documentés sur l'armée prussienne; nous le sommes suffisamment sur l'armée italienne (et napolitaine), polonaise, autrichienne, russe; nous ne le sommes pas sur la plupart des armées de la Confédération du Rhin (même sur les armées bavaroise, saxonne, württembergaise, badoise). Il faut espérer que les historiens militaires allemands entreprendront un jour cette étude importante.

de l'époque l'officier du soldat paraît se fermer un peu sous l'influence des idées nouvelles se propageant dans le corps d'officiers et d'autre part par le sentiment patriotique qui s'allume dans les âmes des troupiers. Il y a là un élément fait pour cimenter l'armée : c'est la petite noblesse qu'on trouve en masse aussi bien dans les cadres que dans les rangs. Un autre apparaît — ce sont les officiers d'origine bourgeoise. C'est probablement par l'action de ces deux éléments qu'un patriotisme farouche se communique au simple soldat polonais, au paysan illettré, qui saura affronter les supplices et la mort pour rester fidèle à sa patrie.

Le grand effort national à l'époque de l'insurrection de *Kosciuszko* s'accomplit dans des conditions fort intéressantes : on y voit des institutions traditionnelles, qui sont juxtaposées aux institutions révolutionnaires. La vieille armée permanente est maintenue, complétée, augmentée. Pour la recruter, les armes et les effets faisant défaut, on a recours à un procédé médiéval, souvent employé au XVII^e siècle : expédition d'un combattant à pied par 5 feux, d'un cavalier monté par 50, l'un et l'autre équipés et autant que possible armés par les soins des propriétaires. A côté de cela nous avons des corps de volontaires comme aux États Unis et en France ; une milice qui correspond à l'américaine et à la garde nationale française et qui sert de réservoir pour compléter l'armée ; un arrière-ban populaire enfin, où l'on retrouve l'idée du service général, de la levée en masse. Tout cela cimenté par un esprit patriotique très aigu, dans le sens français, c'est-à-dire républicain et égalitaire.

Après les partages, les légions polonaises formées en Italie et en France et destinées par les patriotes polonais à servir de noyau à l'armée de la Pologne régénérée, assimilent les institutions, les règlements, les mœurs, le moral de l'armée française en y ajoutant le patriotisme polonais raffiné par les malheurs, les déceptions et les souffrances. Des débris seuls vont rentrer dans leur patrie, mais ce sont ces légionnaires qui non seulement fournissent les cadres des troupes polonaises de Napoléon, mais leur imposent — non sans surmonter certaines résistances — le type français.

La formation de ces troupes nationales en 1806—07 et en partie encore en 1809 et 1812—13 présente les mêmes aspects que la « force armée nationale » de *Kosciuszko*, Recrues fournies et équipées par les propriétaires, volontaires en masse, un arrière-ban même, cette fois tout-à-fait féodal : nobles « chevaliers » avec leurs « valets » et des « remplaçants », ceci pour satisfaire au désir de l'Empereur, qui voulait avoir une « pospolite » : pospolite ruszenie (arrière-ban), institution très analogue à celle de l'insurrec-

tion hongroise. Dans les régiments des chevaux légers polonais de sa garde, l'Empereur ne veut que des fils de propriétaires; mais ils ne sont plus «maîtres» ni accompagnés de «valets» — ils sont tout simplement des soldats, et des soldats d'élite. On voit, juxtaposée à tout cela, une garde nationale à la française.

Depuis 1808 la Pologne adopta le système de la conscription. C'était une vraie révolution. Jusqu'alors le noble polonais ne servait qu'en volontaire, abstraction faite de l'arrière-ban suranné et abandonné; et les recrues, qu'il fournissait, c'était son impôt vivant, dont il s'acquittait pour la défense du pays. Maintenant le voilà soumis (en principe au moins) aux mêmes obligations et au même devoir que la masse du peuple! On a murmuré, puis on s'est soumis, bientôt on a vu dans la conscription (même histoire que pour le code Napoléon) une institution nationale.

Ce fut le prince *Joseph Poniatowski*, ministre de la guerre, qui imposa la conscription au Duché. Son zèle parut même équivoque à *Davout*, qui commandait alors les troupes alliées en Pologne: Poniatowski aurait brusqué la réforme militaire pour nourrir le mécontentement des classes privilégiées. Ce n'étaient cependant que de vains soupçons. En 1792 Poniatowski, alors jeune général, avait adressé au roi son oncle ces paroles sublimes: «Si vous aviez, Sire, dès le début de cette campagne (guerre d'indépendance contre la Russie) comme elle n'était pas préparée au point de vue militaire, soulevé tout le pays, si vous étiez monté à cheval avec la noblesse, en armant les villes et affranchissant les paysans, ou bien nous aurions succombé avec honneur, ou bien la Pologne serait redevenue une puissance.» N'y retrouve-t-on pas le même ordre d'idées qui avait depuis amené Poniatowski à épouser la cause napoléonienne, à établir la conscription, à combattre l'Ancien Régime, dont il était autrefois un enfant gâté, à croiser les armes avec les camarades autrichiens de sa jeunesse, à écarter toutes les insinuations des coalisés, à mourir enfin de la mort d'un soldat, fidèle jusqu'au bout à son devoir? Il personnifiait les traditions chevaleresques et le point d'honneur des corps d'officiers de l'Ancien Régime. Il personnifiait en même temps une armée nationale, transformée et régénérée par le souffle de la Révolution.

Quant à la tactique des troupes polonaises, en 1792 elle est encore celle de l'ordre mince, elle le reste en principe en 1794. Seuls les corps de chasseurs combattent en tirailleurs; il est vrai que ces corps de volontaires deviennent très nombreux dans la guerre de l'insurrection. Dès le début de cette campagne Kosciuszko fait exécuter par son infanterie des violentes attaques à l'arme blanche, en colonnes. Les nouvelles levées manquant de fusils et armées en grande partie de piques et de faux, il prescrit

à ses «faucheurs» le réglemeut de la garde nationale française. Si le faux est l'arme traditionnelle du paysan polonais, l'ordre dans lequel il a à combattre et les procédés tactiques sont dus à la Révolution. Ces phénomènes nouveaux ne manquèrent pas de produire une impression puissante sur les adversaires et imposèrent à *Souvaroff* des modifications dans la tactique de l'infanterie et de la cavalerie russe.

La tactique de l'infanterie des légions polonaises est toute française et elle se communique aux troupes polonaises de la période impériale. L'emploi de tirailleurs et de colonnes d'attaque devient général; toute l'infanterie polonaise y excelle et la rapidité de ses mouvements surpasse même celle de l'infanterie française.

Quant à la cavalerie polonaise, inférieure en somme à la cavalerie russe, dans la campagne de 1794 elle recouvre toute sa valeur traditionnelle dans le régiment de cavalerie des légions (combattant en Italie, sur le Danube, encore en Italie, en Silésie, en Espagne, en Pologne et en Saxe), qui fut longtemps le seul régiment de lanciers des armées françaises. Depuis 1806 la plupart des régiments de cavalerie polonaise étaient composés de uhlands (lanciers) et c'est à leur exemple que la lance, arme traditionnelle et favorite des Polonais, fut adoptée par une partie de la cavalerie impériale (les régiments de chevaux-légers lanciers). Par la rapidité de ses manœuvres et l'impétuosité de ses attaques, la cavalerie polonaise se fit une grande renommée, surtout dans les dernières campagnes de l'Empire.

L'artillerie polonaise de l'époque impériale, instruite par son excellent inspecteur, un Français, le général *Pelletier* (devenu depuis inspecteur général de l'artillerie française), apprit rapidement à concentrer son action sur les points décisifs, à agir avec vigueur et ensemble.

Dans le domaine de la grande tactique, on retrouve chez les chefs polonais — *Dombrowski* et *Poniatowski* — des traces de leur éducation militaire, des lenteurs méthodiques, des entraves d'une routine surannée; seul, *Poniatowski*, sut s'en délivrer. Ami et admirateur de *Davout*, dont fièrement il se disait élève, sans être aussi grand tacticien il joignait comme lui à la vigueur de l'action beaucoup de vigilance et de prudence; s'il avait là quelque héritage des armées de l'Ancien Régime, cet héritage n'était pas tout-à-fait méprisable.

Ainsi dans tous les domaines de la vie militaire on voit en Pologne un procès de régénération, des progrès immenses accomplis, des éléments de tradition se confondant avec des éléments de révolution pour former — comme en France — *une nouvelle tradition nationale*.